

Location d'un bâtiment agricole

Par supervivi

Bonjour, un agriculteur peut-il louer un bâtiment existant pour une activité non agricole ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Veuillez préciser le contexte.

Il y a possibilité de location touristique type "accueil à la ferme" c'est réglementé.

[url=https://agriculture.gouv.fr/agritourisme-tous-la-ferme]https://agriculture.gouv.fr/agritourisme-tous-la-ferme[/url]

Par Bazille

Bonjour,

N importe qui peut louer un bâtiment pour une utilité personnelle .

Par yapasdequoi

Pour un agriculteur il y a tout de même une limite de CA car cette activité de location touristique doit être seulement une "annexe" à sa principale activité agricole qui doit faire la majorité de ses revenus.